

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Le Voyage de M. Lebon

Voilà notre ministre des Colonies en route ! Il a quitté Bordeaux sur un beau discours, et maintenant il cingle vers le Sénégal. Nous aurons donc, à son retour, un ministre des Colonies qui aura visité une colonie ! La chose est rare et vaut qu'on l'inscrive sur les tablettes de l'histoire.

Il ne faut pas douter que le voyage instruira la jeunesse de notre ministre. Pour peu que M. Lebon reste au pouvoir vingt-cinq ou trente ans — il ne doit pas tenir à le quitter ! — à raison d'un voyage par an, il connaîtra tout notre domaine d'outre-mer. Nous aurons, par conséquent, dans un quart de siècle, un excellent ministre. Mais avant !

Avant, M. Lebon n'aura été — c'est-à-dire n'est — qu'un excellent futur ministre. C'est déjà quelque chose, assurément ! Pourtant certains esprits grincheux auraient préféré que l'on ne choisît, pour le portefeuille des Colonies, qu'un colonial, qu'un homme ayant séjourné au Sénégal aussi bien qu'à la Guadeloupe ou au Tonkin. Mais il paraît qu'on ne rencontre pas beaucoup, hors des marins, des hommes ayant fait des campagnes. Il n'y a qu'une de nos colonies qui ait été assez longtemps habitée par plusieurs de nos politiciens : c'est Nouméa. Mais on trouve à leur confier un ministère, un cheveu !

Dira-t-on qu'un ministre n'a pas besoin de connaître de visu les régions qu'il administre ? Jusque-là, il faut reconnaître que l'affirmation était assez généralement admise. Aujourd'hui, il n'en va plus de même. M. Lebon se charge de la contredire. Qu'est, en effet, son voyage, sinon l'aveu éclatant de son insuffisance ! Alors, s'il ne sait pas, pourquoi est-il ministre ? et s'il sait, pourquoi voyage-t-il.

Toutefois, ayons de l'indulgence ! M. Lebon est plein d'excellentes intentions, gardons-nous de les décourager. Il est certain qu'il reviendra du Sénégal avec quelques idées précises, dont ne pourra que bénéficier la colonie créée par Faidherbe.

Et puis, il faut souhaiter que l'exemple qu'il donne se généralise ! Il serait piquant de voir M. Méline s'enquérir sur place des betteraves du Nord, M. Hanotaux aller à Athènes régler la question turque, le général Billot se rendre dans les Alpes, Turrel retourner vers les inondés et Cocheroy emporter les finances à Bruxelles, de telle sorte que le gouvernement se rendrait aux champs juste au moment où reviennent les Chambres !

Et ce jeu de bascule, ne serait pas pour déplaire...

C. R.

## INFORMATIONS

### Élection Législative

(Deux-Sèvres)

Bressuire. — M. de Beaugard, conservateur, 12,260 voix (élu). M. Joseph Barilleau, ouvrier socialiste, 3,452 voix.

### Élection au Conseil général

Une élection au Conseil général a eu lieu

dimanche dans le canton ouest de Montauban. En voici les résultats :

MM. de Saint-Félix conservat' 1,301 voix.  
Foissac, radical..... 1,002 —  
Marty, maire, répub... 990 —  
Veyrien, radical..... 476 —  
Il y a ballottage.

### M. Félix Faure et le roi des Belges

Le président de la République est arrivé avant-hier matin à Paris, venant de Rambouillet. A onze heures il a rendu visite au roi des Belges, à l'hôtel Bristol. L'entrevue a duré vingt minutes.

M. Félix Faure est reparti ensuite pour Rambouillet.

Le roi des Belges a rendu visite au ministre des affaires étrangères, avec lequel il a eu également un entretien et qui l'a ensuite reçu à déjeuner.

Dans la journée, Léopold II a déposé sa carte chez les présidents de la Chambre et du Sénat.

### Banquet offert à M. Turrel

On écrit de Narbonne :

Sur l'initiative de la municipalité de Narbonne, un banquet a été offert par les maires et les adjoints de l'arrondissement à M. Turrel, ministre des travaux publics.

Le banquet a eu lieu dimanche, à la mairie de Narbonne.

A l'issue du banquet, M. Turrel a prononcé un discours.

### M. Barthou à Mauléon

M. Barthou, ministre de l'intérieur, est arrivé dimanche à Mauléon en compagnie de MM. Berdoly, Cassou et Clédou, députés, et Vignacour, sénateur, pour présider la distribution des récompenses du concours agricole.

Le ministre de l'intérieur a fait l'éloge de M. Méline et a parlé du concours donné par le gouvernement à l'agriculture.

Un banquet a suivi la cérémonie.

### Le cas de M. Lozé

D'après le *Courrier du Soir*, M. Lozé serait nommé gouverneur du Crédit foncier, M. Labeyrie, gouverneur actuel de cet établissement, étant nommé lui-même gouverneur de la Banque de France, lorsque M. Magnin se retirera, après le vote probable par le Sénat de l'incompatibilité, déjà votée par la Chambre. D'après le même journal M. Blanc, directeur de la sûreté générale, recueillerait la succession de M. Lépine et M. Laurent deviendrait le successeur de M. Blanc.

### Un discours de M. Poincaré

Invité par les républicains havrais à venir prendre la parole dans un banquet offert hier à M. Siegfried, à l'occasion de son élection au Sénat, M. Raymond Poincaré, vice-président de la Chambre, a prononcé un discours politique.

### M. Méline à Remiremont

Une grande réunion publique, organisée sous les auspices de l'Alliance républicaine de l'arrondissement de Remiremont, a eu lieu, dimanche à deux heures et demie, dans le grand salon de réception de l'hôtel de ville, construit sur l'ancien palais abbatial.

Cette réunion était présidée par le docteur Parisot, sénateur des Vosges et doyen des présidents des comités de l'Alliance républicaine, assisté de MM. Tissier, conseiller général, et Argant, maire de Remiremont.

Elle avait attiré à Remiremont une grande foule d'électeurs venus pour entendre le discours annoncé de M. Méline, que nos lec-

teurs ont pu lire dans les journaux quotidiens et qui est loin de donner satisfaction au parti républicain.

### Le roi de Siam à Paris

Le roi de Siam est revenu à Paris. Comme il voyageait cette fois incognito, à la gare ne l'attendaient que le ministre et les membres de la légation de Siam, le résident de France à Bangkok, le représentant du ministre des affaires étrangères.

Le roi est venu directement à l'hôtel de la légation, où il a pris quelque repos. Il n'est pas sorti de la matinée.

Le ministre de Siam et le conseiller de légation, M. Corrazioni d'Orelli, ont élaboré un programme de visites qu'il ont soumis au roi et qui a obtenu son agrément. Dans ce programme tiennent la plus large place les musées et surtout les bibliothèques, Chulalongkorn étant, comme on sait, un des Siamois les plus lettrés de son empire.

### La carte à payer

On travaille en ce moment, au ministère des affaires étrangères, à faire le relevé des dépenses qu'ont occasionné à l'Etat, qui les avait prises à charge, les réceptions à Paris du roi de Siam, de l'ambassade marocaine et de la mission persane chargée de notifier l'avènement de nouveau schah.

Pour l'ambassade marocaine, le ministère avait traité à raison de mille francs par jour, tous frais compris. Cette mission n'a pas séjourné plus d'une douzaine de jours à Paris, à cause de l'accident arrivé au chef de l'ambassade qui, on s'en souvient, fut atteint d'un dérangement d'esprit au cours de son séjour parmi nous. La dépense sera donc peu élevée.

Il en sera de même pour la mission persane.

C'est le séjour du roi de Siam qui a occasionné le plus de frais. Outre la location de l'hôtel de l'avenue Hoche qui a été d'une dizaine de mille francs, il y a tous les frais d'entretien du souverain asiatique et de sa suite. La dépense totale, qui n'a pas encore été calculée définitivement — les fournisseurs n'ayant pas tous remis leurs mémoires, — variera entre 60 et 80,000 francs.

Enfin, le ministère des affaires étrangères a à liquider les frais de la mission française envoyée au jubilé de la reine d'Angleterre et que présidait le général Davout d'Auerstedt.

Pour couvrir ces diverses dépenses, le ministère demandera aux Chambres, à la rentrée un crédit de 120,000 fr. environ. Le budget des affaires étrangères ne dispose, en effet, d'aucun crédit pour les frais de ce genre.

### Turcs et Grecs

L'ambassadeur d'Allemagne, invité à dîner au palais, a présenté au sultan une lettre autographe de l'empereur Guillaume.

Le gouvernement a nommé une commission pour évaluer les pertes occasionnées aux populations musulmanes par les déprédations des insurgés crétois et pour réclamer des indemnités lors du règlement de la question crétoise.

### Petites nouvelles

On télégraphie du Havre que, sur un télégramme venu de New-York, la police de Sûreté a procédé, à l'arrivée du paquebot *la Champagne*, à l'arrestation d'un passager nommé Paillusseau, inculpé d'un vol de 6,000 dollars de diamants.

Des élections municipales partielles doivent avoir lieu à Constantine. L'effectif de la garnison dont la plus grande partie est

actuellement aux manœuvres, a été renforcée d'une compagnie de zouaves.

— Le produit des impôts et revenus indirects pour les neuf mois écoulés de 1897 présente une plus-value de 39,001,300 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 21,052,400 francs par rapport aux recouvrements de la période correspondante de 1896.

— Ce ne sont pas seulement les pièces de billon de 10 et 5 centimes qui seront frappées à la Monnaie au moyen des coins reproduisant la maquette que vient de présenter M. Daniel Dupuis. On frappera également avec la même effigie 2 ou 3 millions de pièces de 1 et 2 centimes. Cette menue monnaie est toujours, en effet, d'un usage officiel courant.

— M. Delpeuch, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, a présidé à l'inauguration du service des eaux à Vitry (Ille-et-Vilaine).

## CHRONIQUE LOCALE

### Nouvelles universitaires

M. Rémond, ancien inspecteur d'académie du Lot, vient d'être appelé à Périgueux.

Nous félicitons de son avancement ce chef de service qui a laissé dans le Lot les meilleurs souvenirs. C'était un chef sur la fermeté duquel MM. les instituteurs pouvaient compter ; il défendait, en effet, son personnel avec la dernière énergie. Aussi, durant son long séjour dans le département n'a-t-on pas vu de ces mouvements d'instituteurs dus uniquement à la volonté et au caprice de quelques hobereaux de village.

### Remerciements

M. le préfet du Lot vient d'adresser la lettre suivante à MM. les conseillers généraux du Lot :

« Monsieur le conseiller général,

« M. le ministre de l'intérieur a fait part à M. le président de la République, des vœux que le conseil général a bien voulu lui adresser à l'occasion de son voyage en Russie.

« M. le président de la République a été très touché des sentiments qui lui ont été exprimés en cette circonstance et je suis chargé de transmettre ses vifs remerciements à MM. les membres de l'assemblée départementale.

« Agréer, Monsieur le conseiller général, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le préfet

« ROUSSET. »

### Dégrèvements

La commission chargée de l'examen des demandes de dégrèvement pour les terrains nouvellement plantés en vignes, se réunira à l'hôtel de la Préfecture le 16 octobre, à 10 heures du matin.

## CAHORS

### Société agricole et industrielle du Lot

Cette société se réunira samedi prochain, 16 octobre, à trois heures, au conservatoire, lieu ordinaire de ses séances, rue du Lycée, sous la présidence de M. Rey, député du Lot.

Ordre du jour : 1° Lecture du procès-verbal ; 2° Présentation de nouveaux membres ; 3° Procès-verbal du concours de bestiaux du 1<sup>er</sup> septembre ; 4° Rapports des commissaires des primes générales des vignobles, chènes-truffiers, granges sillons, prime d'honneur.



Le triste hiver s'annonce; il s'approche à grands pas; le voici venir avec sa glace, sa neige, son aigre vent du nord, ses brouillards, ses frimas.

Il est permis toutefois d'espérer que les semailles du blé se feront dans de meilleures conditions que l'an dernier, et que la récolte prochaine sera plus abondante. Nous le souhaitons vivement.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — Bien répondu. — Les lettres d'Espagne continuent toujours à inonder notre région. Un de nos abonnés vient d'en recevoir une, copiée sur le même modèle que les autres et signée: Juan de Servantès.

Notre concitoyen, estimant qu'il y avait mieux à faire que de remettre cette lettre entre les mains du parquet, vient d'adresser à l'honorable chevalier d'industrie espagnol la réponse suivante:

Senor Juan de Servantès — Florès Lister télégrafos, Barcelona (Espagne):

Senor,

Je suis sensible à l'honneur que vous me faites en vous rappelant à mon souvenir et en me donnant, en même temps que des nouvelles de Mademoiselle votre fille, la connaissance d'un trésor caché par vous dans les environs de Gourdon.

Ce trésor existait bien, en effet, mais je dois, senor, vous apprendre à mon tour une nouvelle qui vous causera une grande déception: ces 650,000 francs ont été découverts par une personne de ma famille qui était sans doute en possession de votre secret et qui a quitté Gourdon depuis cette époque pour aller se réfugier à une petite ville des environs, célèbre par ses sites pittoresques et ses fritures.

Si vous tenez, comme je le crois, à rentrer en possession de tout votre trésor, ou seulement d'une partie, envoyez-moi cinq cents francs par le retour du courrier, pour nos premiers frais de déplacement, et je me fais fort d'arracher à mon parent le trésor volé par lui d'une façon si indigne et qu'il dissipe en compagnie d'une vieille maîtresse qui fait notre désespoir à tous et, en fait d'héritage, ne nous laissera de notre parent que... la peau.

Mes hommages à Mademoiselle et vous, senor don Juan de Servantès, daignez agréer, etc.

L'eserc va la trouver mauvaise!

**LABASTIDE-MURAT.** — Foire. — Très peu mouvementée la foire de Labastide-Murat. Pas de bœufs au foirail. — Baisse très accentuée sur les bêtes à laine. — Ni porcelets, ni porcs gras n'étaient recherchés. — Le grain s'écoulait bien. — Le gibier était très rare et se vendait cher. — La volaille se vendait 0,50 la livre. — Les œufs de 0,75 à 0,80 la douzaine.

**BULLETIN FINANCIER**

Le marché n'est pas bon, les affaires sont encore rares et ne paraissent pas devoir reprendre à bref délai.

Sur nos rentes les ventes au comptant continuent à peser sur la tenue des cours.

Le 3 0/0 cote 103 et le 3 1/2 0/0 107,17.

Nos sociétés de Crédit sont plutôt fermes.

Le Crédit Foncier à 650; le Crédit Lyonnais à 775; le Comptoir National d'Escompte à 573 et la Société générale à 524 fr.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 78

**LE DERNIER COMMANDEUR**

Par MARIUS PRACY

**EXPLICATIONS**

Quinze jours après, le baron de Guirandol. Fleur-d'Avril et Marguerite étaient revenus à Cahors.

Le premier soin de cette dernière fut d'envoyer Carolette au château de Larroque avec mission de prévenir M. de Cartelanin de son retour et, en même temps, de l'inviter de se rendre auprès d'elle.

Mais, comme il est aisé de le deviner, la femme de chambre ne rapporta pas la réponse attendue.

— Mademoiselle, dit-elle à Marguerite, le châtelain va venir. Il vous mettra lui-même au courant de ce qui se passe.

La jeune fille eut comme un pressentiment fâcheux qu'elle dissimula soigneusement. Elle attendit.

Le châtelain, ému à son tour de la situation faite à sa pupille, avait saisi avec empressement l'occasion qui lui était offerte d'appro-

Le Suez vaut 3,170.

Les fonds étrangers sont particulièrement lourds.

Au Comptant, les obligations des Chemins de fer Economiques sont recherchées à 484.

L'Assurance sur la Vie

La Nationale Vie, vient encore d'augmenter de plus de un million les réserves libres qu'elle possède en sus de ses réserves mathématiques, et qui avant cette augmentation étaient déjà presque égales à celles de presque toutes les autres Compagnies réunies.

Villers-le-Sec (Marne), le 15 septembre 1896.

— Je suis très satisfait de vos Pilules Suisses; j'étais constamment constipé, ce qui me faisait bien souffrir, et m'occasionnait des maux de tête continuels. Depuis que je fais usage de vos Pilules Suisses, mes douleurs de tête ont disparu.

BAILLY (Sig. lég.).

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**FÊTES DE LA TOUSSAINT**

1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1897

*Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour*

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. n° 2, du samedi 30 octobre inclus, au mercredi 3 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du jeudi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

**EXCURSIONS**

*En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.*

1<sup>er</sup> itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>es</sup> itinéraires

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**Bibliographie**

**ALMANACHS POUR 1898**

Sous une forme commode et modeste, accessible à tous les âges et à toutes les bourses, s'adressant à toutes les conditions sociales, les almanachs savent mêler l'agréable à l'utile, satisfaire tous les goûts.

Aussi est-ce avec un nouveau plaisir que nous saluons chaque année l'arrivée des bons vieux almanachs de nos pères, toujours jeunes et toujours attrayants malgré leur grand âge. L'essor muticole de ces aimables petits livres vient de s'envoler des presses de la maison Plon et apparaît avec les premiers froids.

Parmi les plus recherchés du public, il faut citer en tête: l'« Annuaire et les Almanachs Mathieu (de la Drôme) », qui annoncent le temps qu'il fera pendant l'année, et qui sont d'une utilité quotidienne pour les agriculteurs, les marins, et en général pour tout le monde, car il n'est personne qui n'ait intérêt à savoir quand le soleil brillera, quand le vent soufflera, quand il pleuvra, neigera, grêlera, gèlera, etc. Rappelons en même temps que ces almanachs renferment des prévisions détaillées sur le rendement de toutes les récoltes.

L'« Almanach manuel de la Bonne Cuisine et de la Maîtrise de maison » est plein de recettes économiques, de procédés excellents pour faire de bons plats à peu de frais. Les gourmets y trouveront leur compte.

L'« Almanach du Savoir-Vivre », par la comtesse de Bassanville, est un code complet de la bonne compagnie; celui « des Dames et des Demoiselles » traite spécialement de la toilette et de la confection des petits ouvrages de femme; l'« Almanach de la Mère Gigogne » s'adresse aux enfants; l'« Almanach de France et du Musée des familles » est une petite encyclopédie des plus instructives; l'« Almanach scientifique » explique les découvertes nouvelles de la science; l'« Almanach du Parfait vigneron » constitue le guide du vitiiculteur, du fabricant de cidre et du liquoriste; n'oublions pas non plus le « Cultivateur ni le Jardinier ».

L'« Almanach des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie » et l'« Almanach du Bon Catholique » s'adressent aux personnes pieuses et aux communautés religieuses.

Notons encore, dans des genres différents: le « Parisien », l'« Astrologique », l'« Almanach illustré des Jeunes Mères », le « Petit Almanach national de la France », recueil patriotique d'anecdotes, de récits militaires et de renseignements utiles aux réservistes et aux territoriaux; l'« Almanach des Célébrités contemporaines », galerie des illustrations politiques, militaires, religieuses et artistiques de la France et de l'Étranger; l'« Almanach Prophétique », consacré aux sciences occultes, aux prédictions, aux phénomènes les plus curieux du somnambulisme, de l'hypnotisme, du spiritisme et de la divination; le « Mathieu Lœnsberg », le doyen des almanachs, qui paraît, imprimé selon l'antique tradition, sur le même papier et avec les mêmes types qu'autrefois. Mathieu Lœnsberg est l'ami des villageois, le guide des paysans, auxquels il donne d'excellentes recettes.

L'« Almanach des Parisiennes », signé de brillants dessinateurs, est une brochure humoristique, d'un accent très moderne. D'ailleurs, tous ceux qui croient le rire utile à la santé, tous ceux qui aiment les bons mots, les gaules fantasistes, les histoires burlesques, les drolatiques aventures et les folles équipées, n'ont qu'à s'adresser à une bande de joyeux compères qui s'appellent: le « Lunatique », le « Comique », le « Pour rire », le « Charivari », gaillards almanachs qui conservent la tradition de la vieille gaieté française.

On voit combien sont à la fois instructifs et variés ces amusants petits livres, et l'on com-

qui allait lui échapper.

— Vous êtes sa fiancée!... Veuillez m'excuser, mademoiselle, je n'aurais pas dû vous entraîner à cette confidence, etc.

— Vos excuses sont inutiles, monsieur. Ce que je vous dis là m'est venu spontanément aux lèvres, et si je vous le révèle sans contrainte, c'est afin de vous bien établir ma situation vis à vis de lui.

— Soit, néanmoins laissez-moi vous avouer que je ne saurais intervenir dans une intrigue à laquelle je suis étranger à tous les points de vue.

— Je l'admets, monsieur; mais par le seul fait qu'aucun intérêt ne vous attache ni à l'un ni à l'autre de nous, permettez-moi de vous poser une question.

— Je vous écoute, mademoiselle, prêt à vous être agréable, si la chose m'est permise.

— Oh! je ne pense pas engager votre conscience en vous demandant un simple renseignement. Voyons, monsieur, dites-moi s'il n'est pas un motif grave qui ait empêché le chevalier de me cacher le but de son absence?

— Je regrette de ne point satisfaire votre curiosité, reprit le châtelain embarrassé et tâtonnant, mais le chevalier ne m'a pas autorisé de parler à quiconque de ses projets. D'ailleurs je suis assez en peine de vous éclairer d'une façon précise, car M. de Cartelanin a quitté brusquement le pavillon que je lui avais offert sans me révéler clairement les causes de sa détermination.

— Je comprends votre délicatesse. Pourtant il me paraît que j'ai qualité, pour ainsi dire,

prend que l'Almanach soit toujours le bienvenu à l'époque où commencent les longues soirées d'hiver!

**LA NATURE.** — Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef: Masson et Cie éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du numéro 1271, du 9 Octobre 1897.

Chaudière de Laval à pression de 220 atmosphères, par K. Sosnowski. — L'éclairage électrique au lac de IV cantons, par Henri de Parville. — Nouvelles applications des billes de roulement, par P. de Mériel. — L'exploration du Bandama, par Paul Combes. — La mémoire des poissons, par Henri de Parville. — Les cascades de nuages au Cap, par L. De Launay. — La flore des tombeaux égyptiens, par V. Brandicourt. — Moteurs à pétrole et à vapeur, par J. Laffargue. — Le calculateur Saint-René, par J. Ledant. — Un mirage dans la campagne de Paris, par J. Derôme. — Pompes à mercure, par M. Lebon. — L'intensité des pluies, par J.-R. Plumondon. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 4 octobre 1897, par Ch. de Villedeuil. — Le fumigène, par G. Mareschal.

Ce numéro contient dix gravures, et le bulletin météorologique de la semaine.

**LE BON JOURNAL.** Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 10 octobre.

V<sup>o</sup> Nacla, Chronique mondaine. — Amédée Delorme: Une exécution martiale. — Pierre Maé, Le Drame de Rosmeur (suite). — Daniel Lesueur, Invincible Charme (suite). — Edouard Célis, de Souste à Gafa (suite). — Charles Buet, Acquitté (fin). — J. Laurence, Le collier de Florine. — Daniel Riche, Cœur dévoué (suite).

La 567<sup>e</sup> livraison de la Grande Encyclopédie vient de paraître; elle présente une grande variété d'articles des plus intéressants. On y trouve d'abord la fin du grand article Métallurgie de M. Moutou. L'histoire y est représentée par les belles monographies consacrées à Metternich et à la famille des Metellus, par M. A. Berthelot; la géographie par un article développé sur la ville de Metz. M. A. Larbalétrier a traité avec son soin et son intérêt habituels le Métayage au point de vue de l'économie rurale. La philosophie est brillamment représentée par les articles originaux Métaphysique (M. Boirac) et Mététempycose (M. Fongsegrive). Les littérateurs trouveront une biographie détaillée du célèbre poète italien Métastase (M. Jeanroy). Enfin la science figure avec l'étude consacrée à la Météorologie, sa naissance, ses progrès, son avenir, par M. Durand-Gréville. Le D<sup>r</sup> Blondel a rédigé avec sa grande compétence les importants articles de médecine Métrite et Métorrhagie. On voit qu'il est difficile de trouver un fascicule plus riche que la 567<sup>e</sup> livraison de la Grande Encyclopédie.

**SAINT-NICOLAS.** — 18<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 45. — 7 Octobre 1897.

Les voyages de Gulliver (Tante Nicole). — Bo-tu-yau (Steg). — Bouche inutile (Roger Dombre). — Philéas et Chantrouille (S. Pellat). — Boîte aux lettres. — Tirailles aux devinettes.

Illustrations par J. Geoffroy, Gottlob, Gé, Em. Bayard, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements: Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

de m'intéresser particulièrement aux incidents de son séjour auprès de vous, et s'il n'a rien à se reprocher à mon endroit, je ne vois pas pourquoi vous ne me mettriez pas au courant de ce qui se passe...

Marguerite fit une légère pause, puis elle reprit:

— Voyez, monsieur, il faut que je vous ouvre entièrement mon âme... J'ai le vague pressentiment que, m'oubliant peu à peu, — l'absence n'est-elle pas la mort lente du souvenir! — il m'ait trouvé ailleurs quelqu'un qui s'empare de la place que j'occupais dans son cœur... Parlez, monsieur. Est-ce que je ne suis pas dans la vérité en exprimant ce doute cruel? Vous qui êtes son hôte, qui le voyez tous les jours, n'avez-vous rien vu, rien compris de nouveau dans son attitude, dans ses relations?

Serré de près, le châtelain s'efforça de se dégager de l'impasse.

— Ma foi, dit-il d'un air où l'on sentait l'intention de se sauver dans une réponse vague, les convenances m'interdisaient de sonder sa pensée, ou de surveiller sa conduite, il ne m'est pas donné d'émettre une affirmation, et je sortirais de mon rôle si je vous entretenais des faits dans lesquels, je n'ai, je le répète rien à voir.

Marguerite interpréta dans un sens fâcheux cette réserve persistante.

(A suivre.)

Bourse de Paris

Table of stock market data with columns for 'COMPTANT' (Current) and 'TERME' (Future) prices. Includes entries for various bonds like '3 0/0', '5 0/0', and 'Roumain 5 0/0 1875'.

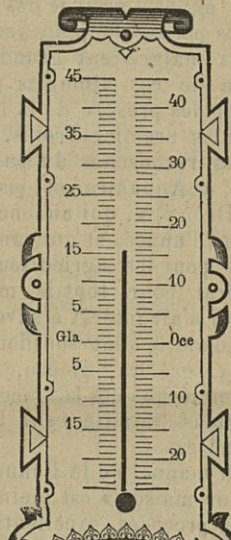
Chemins de fer et Ville de Paris

Table of railway rates and Paris municipality costs. Columns include 'COMPTANT' and 'TERME'. Lists rates for 'Chemins de fer département', 'Est-Algérien', etc.

PIANOS ET MUSIQUE

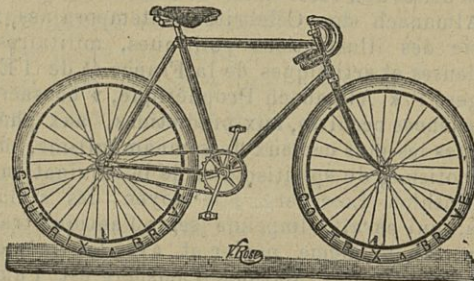
A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors. Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



Baro-Thermomètre
Température minima du jour : 2.
Id. maxima de la veille : 17.9
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.
A LA BOULLE D'OR
H. FABRE
69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS
FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRIQUE

Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRÉS GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE
69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.
Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Etude de M<sup>e</sup> Camille SAUTET,
avoué à Cahors,
successeur de M<sup>e</sup> Léon TALOU

VENTE

SUR SURENCHÈRE

A SUITE DE

SAISIE IMMOBILIÈRE

EN

UN SEUL LOT

DES BIENS IMMEUBLES SAISIS SUR LA TÊTE DU SIEUR JEAN-PIERRE LUCIE, ET SITUÉS DANS LA COMMUNE DE SAINT-CIRQ-LAPOPIE, CANTON DE SAINT-GÉRY (LOT).

L'adjudication aura lieu le Mercredi vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à midi et demi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors.

DÉSIGNATION

DES

BIENS RESTANT A VENDRE

Après distractions prononcées au profit de divers par jugement du Tribunal civil de Cahors, en date du onze août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, inséré à la suite du cahier des charges dressé pour parvenir à la vente et que le public peut consulter au greffe du Tribunal.

Article onze de la saisie

Un bois sis au lieu dit le Causse, commune de Saint-Cirq-Lapopie, section F, formant le numéro quatre cent quatre-vingt-quinze (495), d'une contenance de six ares soixante-quinze centiares.

Article douze

Une grange et sol sis au lieu dit le Causse, même commune et section, formant le numéro quatre cent quatre-vingt-seize (496), du plan cadastral, d'une contenance de un are dix centiares.

Article treize

Une terre sise au même lieu, commune et section, formant le numéro quatre-cent-quatre-vingt-dix-sept (497), du plan cadastral, et d'une contenance de un hectare vingt-trois ares quatre-vingt-dix centiares.

Article quatorze

Une pâture sise au même lieu, commune et section, formant le numéro quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498), du plan cadastral, et d'une contenance de un hectare dix-huit ares quatre-vingt-cinq centiares.

Article quinze

Une vigne sise au même lieu, commune et section, formant le numéro quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499), du plan cadastral, et d'une contenance de quatre-vingt-quinze ares quarante centiares.

Article vingt-un de la saisie

Un bois sis au lieu dit Les Lèzes, même commune et section, formant le numéro six cent vingt-cinq (625), du plan cadastral, et d'une contenance de quatre-vingt-trois ares trente-cinq centiares.

Article vingt-deux

Un bois sis au lieu dit Cassan, même commune et section, formant le numéro (801), du plan cadastral, et d'une contenance de dix ares trente centiares.

Article trente-six de la saisie

Un bois sis à Tularet, même commune et section, formant le numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (1397), du plan cadastral, et d'une contenance de soixante-cinq ares soixante centiares.

Article trente-sept

Une pâture sise au même lieu, commune et section, formant le numéro mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (1398), du plan cadastral, et d'une contenance de un hectare trois ares soixante-dix centiares.

Article quarante-trois de la saisie

Un bois sis au lieu dit Le Causse, même commune et section, formant le numéro cinq cent (500), du plan cadastral, et d'une contenance de trente-sept ares dix centiares.

Article quarante-quatre

Une pâture sise au lieu dit Causse, même commune et section, formant le numéro cinq cent un (501), du plan cadastral, et d'une contenance de seize ares soixante-cinq centiares.

Article quarante-huit de la saisie

Une terre sise au lieu dit Pièce Grande, même commune, section D, formant le numéro vingt (20), du plan cadastral, et d'une contenance de deux hectares cinquante-deux ares dix centiares.

Article quarante-neuf

Une pâture sise au même lieu, commune et section, formant le numéro vingt-un (21), du plan cadastral et d'une contenance de quatre ares soixante centiares.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les biens immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot, sur la mise à prix de vingt-six mille six cent trente-cinq francs. ci.. 26.635

Pour extrait certifié conforme : Cahors, le 8 octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

L'avoué surenchérisseur,

Camille SAUTET.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au dit M<sup>e</sup> C. SAUTET, avoué, en son Etude, place du Palais, 7.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 5 mai 1841.

AVIS

Par acte passé devant Nous, Maire de la commune de Pontcirq, le 10 Mai 1897, les propriétaires désignés ci-après ont cédé pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication n° 50,

Savoir :
1° Le sieur CALMÉJANE Jacques, agissant en son nom et au nom de CALMÉJANE Antonin, son fils ;
2° CALMÉJANE Paul ;
Et 3° CALMÉJANE Albert.

8 ares 95 de vigne (section A — 738)
5 ares 15 de terre (id. — 739 P)
7 ares 80 de bois (id. — 743)
10 ares 85 de vigne (id. — 776)
16 ares 50 de bois (id. — 775)
6 ares 10 de bois (id. — 771)

moyennant la somme de Mille francs (dommages compris et notamment ceux causés par l'écoulement des eaux des fossés).

Pontcirq, le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Le Maire,
DEVÈS.

Suprême
Pernot
le meilleur des desserts fins

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.